

Action Nature

La lettre d'Action pour la Nature N°31 Avril 2006

Comité de rédaction : Jean-David Abel, Pierre Athanaze, Christophe Beurois, Romary Courtois, Christian Damenstein, Vincent Dams, Jean-Stéphane Devisse, Raymond Faure, Clémence Jarry, Guy Jarry, Jean-Patrick Le Duc, Joëlle Levert, Roger Mathieu, Laurence Mermet, Yves Le Quellec, Michel Richoux

Action Nature, MRE, 32 Rue Ste Hélène, 69002 Lyon actionnature@tiscali.fr

Renart……… (pan!)

Combien de goupils sont-ils, comme toi, morts pour assouvir le vil plaisir de quelque viandard psychopathe ?



Des centaines ? Des milliers ? Qu'en sais-je ? Mais à te voir là pendu à l'entrée de ce territoire de chasse, j'ai honte. Comment un homme, ou prétendu tel, peut-il à se point être fier de t'avoir ôté la vie, pour t'exhiber de la sorte à la vue de tous en signe de haine pour toute faune sauvage non comestible ?
Ton vieux compagnon Ysengrin a subi le même sort il y a quelques années. Son cadavre a été lui aussi été pendu en place publique d'Allevard par un autre dégénéré en mal de sensations fortes et de spectacles malsains.
Le loup et le renard, unis par la même haine. Celle des seuls « vrais gestionnaires de la faune sauvage ». Triste monde.
Bien sûr, il n'existe aucune loi qui interdit à un quelconque névrosé de pendre la dépouille d'un « puant ». Seule la décence, le respect de la vie et celui d'autrui aurait pu éclairer ce détraqué d'une étincelle d'intelligence. Et ainsi, l'empêcher de commettre cet acte dégradant.
Je conchie le fils de rien qui t'as fait ça et maudit tous les autres salopards qui font ou feront de même.
Salut Renart, à te revoir dans un monde meilleur.

La Nature selon Saint HUBERT…



Un proverbe célèbre dit que le chasseur protège la nature.
Cherchez l'erreur dans la photo de « rendez vous de chasse » ci dessus!

Réponse de notre grand jeu-concours: les aubépines, reliques d'une nature sauvage et dangereuses n'ont que faire autour de ce lieu soigneusement désherbé! A moins qu'elle ne soient déjà criblées de plomb…

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO





La maison brûle. Chirac la déménage...

Chirac l'avait promis lors de la campagne pour l'élection présidentielle, il sera LE créateur d'un véritable ministère de l'écologie.
Une fois n'est pas coutume, le chef de l'Etat a tenu parole... Il n'a en fait que débaptisé le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, pour le nommer pompeusement Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Lui supprimant au passage ses compétences sur l'aménagement du territoire... Et dotant ce ministère de l'immense Roselyne Bachelot qui a plombé, lors de son passage au MEED, tous les dossiers en cours. On ne se relèvera pas avant plusieurs années de son oeuvre de destruction durable.
Le Président de la République n'est pas seulement le président le plus « écolo » de la planète. Il souhaite aussi apparaître comme LE grand défenseur de la Francophonie. C'est pourquoi il a décidé d'honorer également la promesse faite à Abdou Diouf (secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie) de créer une Maison de la Francophonie. Plusieurs sites parisiens ont été envisagés, sans succès.
C'est alors qu'une idée a germé dans le présidentiel cerveau. C'est au 20, avenue de Ségur que cette indispensable et prestigieuse maison s'installera. Seul hic, c'est justement dans cet immeuble art déco qu'est logé le... ministère de l'écologie et de l'inexistence durable. Voila ce qui arrive quand on a trop de priorités...
Nelly Olin, actuelle locataire des lieux, se voit, sans résistance de sa part, mise à la porte. Elle semble même consentir de bon aloi à voir son ministère éclater en une multitude de sites dans et autour de Paris. Les 700 fonctionnaires qui y travaillent actuellement seront ainsi dispersés au vent des présidentiels *desiderata*. La perte d'efficacité des dits services va sans dire.
Mais si la ministre accepte sans broncher cette nouvelle « dissolution » décidée par Jacques Chirac, elle n'est pas du goût des agents de ce ministère qui ont encore le sens du devoir et du service public, eux !... Ils l'ont fait savoir le 14 mars dernier en envahissant le bureau de Hugues Bousiges, le directeur de cabinet de Nelly Olin.
Depuis de longs mois, nous dénonçons la destruction de toutes les politiques de préservation de la nature et de l'environnement. Si cette décision de déménager le ministère de l' écologie est maintenue, elle constituera un enterrement « à la sauvette » des toutes les politiques environnementales. Super écolo ou Super francophile, il va falloir choisir. Ou peut être plus facilement trouver un autre emplacement pour la Maison de la Francophonie. Plein de villes françaises serait très fières d'accueillir pareil équipement. Et sans rien démolir. ■

Il ne faut pas manger la viande de l'ours, même après l'avoir tué...

Dix-sept convives d'un repas de chasse un peu spécial, mais très « branché », ont été très malades suite à la dégustation de viande... d'ours. Non que la viande ait été avariée (l'animal avait été tué par l'un d'eux lors d'un voyage de chasse au Canada). Mais simplement parce que que, comme très souvent, cet ours était parasité par une trichinellose.
Cela c'est passé en septembre dernier. 10 Nemrod qui avaient participé à un safari dans le Nord du Québec, avaient « exécuté » un gros tableau de chasse. Dont un superbe ours noir (Ursus américanus).
Fidèle à la tradition, nos joyeux chasseurs s'en sont allègrement nourris sur place pendant 3 jours. L'un d'eux, plus malin que les autres, et bravant l'interdiction d'importation de viande d'ours, en a dissimulé quelques kilos dans ces bagages, afin d'organiser un banquet en France comme seul le monde de la chasse sait en organiser. Ce fut chose faite à Orléans, puis à Narbonne, où 25 personnes en tout ont fièrement dégusté de la viande d'Ours. Et quelques milliers de larves de Trichinelloses par la même occasion... L'animal était fortement infesté (295 larves de trichine par gramme de viande). Au fait, ça mange beaucoup un chasseur d'ours ?...
Rapidement les douleurs musculaires se sont fait ressentir, puis une forte fièvre, et un oedème du cou et du visage chez 17 des 25 « gastronomes ». En fait, ceux qui ont préféré la viande saignante. 8 d'entre eux ont dû être hospitalisé. Tous ont survécu.
Ces cas d'infestation de trichinelloses par ingestion de viande d'ours sont bien connus en Amérique du Nord, mais également en Russie, Japon et autres pays où la dégustation d'ours est assez courante. Plus rares en France, ce sont toutefois une quinzaine de cas qui ont été repéré par les services sanitaires au cours des 12 dernières années. Tous dans des cas d'importation illégale de viande d'ours. Quand on vous le dit qu'il faut respecter les lois ! ■

Pyrénées : le massacre des moutons prend de l'ampleur...

Et ce n'est pas à cause des ours. Ni de ceux qui sont déjà là, ni de ceux qui devraient arriver. Mais à cause d'un conseiller général, Jacques Béhagues, qui au volant de sa voiture est rentré dans un troupeau, tuant du coup six brebis.
Après Arbas, nous craignons de voir à Luz St Sauveur une nouvelle manifestation d'éleveurs qui demanderaient cette fois la capture et le retrait des conseillers généraux pyrénéens. Nous recherchons d'urgence des sites où ces conseillers généraux pourraient être relâchés au cas où les pouvoirs publics accèderaient à cette demande.
Merci de nous contacter pour nous faire des propositions.

La saga des ours continue à nous surprendre

La mort de Cannelle, suite à un scandaleux « accident de chasse », avait suscité une légitime émotion dans tout le pays, et encore plus forte dans le Béarn qui perdait sa toute dernière ourse. Cette émotion avait même ébranlé le sommet de l'État. Le président de la République avait promis des actes fort en faveur de l'ours en France.
Le 13 janvier 2005 le ministre de l'écologie de l'époque avait alors annoncé que la population ursine serait renforcée ; l'objectif étant le doublement de l'effectif pour 2008. Puis le temps aidant, le changement de ministre passant par là, l'ambition est redescendue. Nelly Olin a finalement annoncé le 13 mars dernier que 5 ours viendraient renforcer la population pyrénéenne. Seulement 5. Combien seront réellement relâchés ? On peut légitimement se le demander au vu de la décroissance des annonces. De plus, le plan de restauration de la population d'ours ressemble plus à une stratégie géopolitique qu'à l'indispensable réalité biologique qui aurait dû primer.
Les ours occupent les Pyrénées en 2 noyaux distincts : l'un en Béarn, n'est composé que de mâles ; l'autre situé en Ariège, issu des renforcement de 1996 et 1997, a un très gros problème de consanguinité. En toute logique, il convenait de lâcher des femelles en Béarn et au moins un male et des femelles en Ariège. Eh bien non. Il sera lâché, nous dit-on, 1 mâle et 4 femelles en Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées ! Pile poil à coté ! Plus qu'à espérer que les nouveaux arrivants aient la ferme intention de faire un peu de tourisme… ou que les mâles béarnais se décident de quitter ce Béarn dont le maître des lieux, le député UDF-conseiller général-président fondateur de l'Institution patrimoniale du Haut-Béarn, les considère comme persona non grata.
Pourtant, Jean Lassalle bien avant de se rendre célèbre par sa grève de la faim, a bel et bien assis son pouvoir et sa puissance grâce à l'ours. L'IPHB, espèce de laboratoire de la décentralisation, s'est en fait révélé n'être qu'une pompe à subventions. Subventions qui passent toutes par les mains du « baron béarnais », qui les redistribue en omettant de rappeler qu'elles ont pour origine l'Europe (qu'il déteste tant), l'État (qu'il trouve si centralisateur) ou la région Aquitaine. En 12 années d'existence, alors que Lassalle s'est engagé par 2 fois par écrit à relâcher des ours en Béarn, alors qu'un nombre incalculable de fois il a donné sa parole d'honneur que ces ours seraient bel et bien relâchés, le président de l'IPHB a fini par tomber le masque et apparaît au grand jour comme étant ce qu'il a toujours été : le leader des anti ours des Pyrénées Atlantiques. Ceux qui depuis des années doutaient de la parole de Lassalle, avaient malheureusement raison. Y en a-t-il qui le croiront à nouveau ?
Coté Ariège le député PS-président du Conseil général Bonrepaux a tenu bon : pas de nouveaux ours dans son fief. Ses méthodes ont fini par payer. Au diable la consanguinité des ours ariégeois, si d'autres plantigrades doivent venir en Ariège, c'est à pied qu'ils devront y arriver… Et ils y sont attendus de pied ferme. Pour preuve, le saccage du village d'Arbas (Haute-Garonne) par les anti-ours. Des éleveurs, accompagnés par des élus locaux ont brûlé la statue d'ours qui trônait au centre du village. Des bouteilles de sang ont été jetées sur la façade de la Mairie, où François Arcangeli, le maire (socialiste) et président de Pays de l'Ours ADET, était retranché. Or, parmi les élus accompagnant les manifestants, il y avait pas mal de... socialistes ! Dont, bien entendu, des très proches de Bonrepaux. Coïncidence ?... Du coup François Arcangeli a présenté sa démission du PS. On peut le comprendre. Le samedi suivant, le 8 avril, les pro-ours envahissaient à leur tour Arbas, mais pour un pique-nique beaucoup plus sympathique. Les habitants d'Arbas ont pu juger sur pièces des méthodes des uns et des autres.
Et au fait, coté Béarn ? Que deviendra l'IPHB ? Tout le monde savait depuis fort longtemps que cette structure avait un bilan en dessous du zéro. Mais la grande Roselyne Bachelot, dans un élan de générosité dont elle avait le secret avec ses amis, lui avait renouvelé sa charte. Et avec le paraphage du précieux document, un nouveau flux de finances publiques. Il est plus que temps que la source se tarisse au profit d'actions véritablement en faveur de l'ours et des milieux naturels pyrénéens. Et qu'en même temps, enfin, le dossier ours soit géré à la seule échelle qui convienne, celle du massif pyrénéen. ■

« Ceux qui depuis des années doutaient de la parole de Lassalle, avaient malheureusement raison. Y en a-t-il qui le croiront à nouveau ? »



Le concours de la plus grosse ânerie soulève des vocations

Lors de notre précédent numéro, nous vous avions délivré, en avant première nationale, le palmarès des plus grosses âneries dites ou écrites au sujet de la grippe aviaire. Ce concours soulève de très nombreuses vocations chez nos élus en mal de reconnaissance. C'est, il est vrai, un bon moyen, lorsqu'on a un bilan médiocre, voir nul, dans sa commune, son canton ou sa circonscription, de retirer quelques lauriers d'une gloire bien méritée.

Ce mois, le concours se déplace dans les Pyrénées où notre concours stimule les neurones aussi fatigués que rares de quelques zélus locaux qui se donnent un mal de chien pour apparaître aussi mauvais qu'ils le sont vraiment. Bien sûr, la bande de maires et autres conseillers municipaux qui accompagnaient les vandales (racailles ?...) auteurs du saccage du village d'Arbas ont mérité une place d'honneur dans le palmarès. Ils ont largement été présentés sous leur plus sympathiques atours par la plupart des médias du pays.

Plus discret, et tout en finesse, Jean Baylaucq, maire de Bielle (Pyrénées atlantiques) mérite un hommage à sa prose, sommet de la médiocrité ruralo-franchouillarde. Dans un courrier destiné aux préfets pyrénéens à qui il renvoyait le document présentant le plan de restauration de l'ours dans les Pyrénées, cet agité de la plume a commis quelques lignes dignes d'une place sur le podium.

Morceaux choisis :

[...] « Ceci ne peut concerner que toute frange de la société constituée par des citadins n'ayant jamais goûté au travail pénible et tout autant ingrat de la montagne. En cela ils sont relayés par les cols blanc politiques et des administrations.

[...] Les prisons étant surchargées, je ne vois comment on pourrait loger tous ceux qui mériteraient cent fois d'être incarcérés pour mise en danger du travail déjà pénible pratiqués par des gens honnêtes, travailleurs et courageux sauf la faune nouvellement implantée dans le pastoralisme portant boucles d'oreilles et agrafes sur les narines, leur seul mérite étant de ne pas trop user de savon pour se laver.

C'est la nouvelle intelligentsia agricole dont se parent les administrations et les écolos adeptes de la drogue douce, des mariages spectaculaires des homosexuels, la gestation des futurs intellectuels de la France in vitro et de la destruction des champs d'essais... », etc.

Tout en poésie et si loin des clichés... Enfin un élu digne des responsabilités qui lui ont été confiées par ses concitoyens. Un nouvel homme de lettres dans le paysage politique français.

Pour les vrais amateurs de ce type de prose, vous retrouverez l'intégralité de ce courrier (torchon ?...) sur le site d'Action Nature : http://www.action-nature.info . Et rassurez-vous, si vous pensez que le pire est arrivé en matière de nullité politique, dites-vous que certains n'ont pas encore dit (écrit) leur dernier mot.

Le concours continue ! ■



Ardèche : la grippe aviaire n'est pas la même pour tout le monde

Les naturalistes du CORA et de la FRAPNA n'avaient plus invité les classes ardéchoises à monter sur le col de l'Escrinet depuis une quinzaine d'années. La tension avec les braconniers institutionnels, maîtres des lieux et de la moitié du département, était telle que cela était devenu impossible.

Fort d'un engagement de la préfecture de l'Ardèche que ce trop emblématique col de migration ne serait plus braconné, les associations de protection de la Nature, dans le cadre d'un partenariat avec la région Rhône-Alpes, avaient repris cette année leur mission de pédagogie. De nombreux enseignants avaient inscrit leur classe pour assister à l'extraordinaire spectacle des « pompes » de rapaces, des formations de Grues et de Cormorans, des vols de pigeons regagnant la vallée du Rhône après avoir survolé la plaine du Languedoc.

Mais la fête n'a pas eu lieu. Une lettre circulaire de l'inspection académique de l'Ardèche en date du 24 février 2006 a été envoyée à chaque enseignant. Elle leur demandait de « *supprimer les sorties scolaires susceptibles de mettre les enfants en contact avec les oiseaux* » et de préciser que « *A ce titre, doivent être particulièrement évitées toutes les sorties d'observation de la migration des oiseaux sauvages* ». Ces recommandations vont bien au-delà de toute celles prodiguées par l'AFSA. Principe de précaution ou psychose ?... Toujours est-il que toutes les animations prévues sur le col ont été annulées ou remplacées par des séances en salle.

Pourtant, à quelques battements d'ailes de là, une quinzaine de cols sont, comme à l'accoutumée « occupés» par les braconniers. Lesquels, deux mois durant, flinguent, en dehors des périodes de chasse, pigeons et grives, alouettes et pinsons. Et de temps en temps, un bec crochu dont le seul tort serait de voler trop bas… Croyez-vous que les pouvoirs publics, si prompts à interdire les animations scolaires sur les sites de migration, auraient enfin pris des mesures (sanitaires et humanitaires bien sûr…) pour mettre fin à ce massacre d'oiseaux soupçonnés de transporter avec eux le terrible virus H5N1 ? Que nenni ! Ce n'est pas un



(Suite page 5)

virus de malheur qui empêchera les viandards ardéchois et leurs clients de faire des cartons dans les vols de migrateurs. On ne badine pas avec les choses sérieuses en Ardèche. Le massacre continue donc de plus belle. Les oiseaux sont donc trucidés, ramassés, emportés pour être consommés, vendus ou donnés à travers tout le département, et bien plus encore. Là où les volailles sont confinées pour les protéger de l'épizootie qui est annoncée. Elle est pas belle, la vie du bracos ardéchois ? Ça fait plus de vingt ans qu'ils font ce qu'ils veulent, ce n'est pas un petit virus de rien du tout qui mettra un terme à ce braconnage scandaleux. Les lois, c'est pour les écolos, pas pour de braves commerçants, chefs d'entreprise ou fonctionnaires qui n'ont en février et mars que ça pour s'occuper. Et puis, ce braconnage, c'est tout un business. On ne peut pas tuer une activité commerciale comme ça dans un département où la libre entreprise est reine. Oui, certes, ce petit commerce est illicite. Mais le braconnage aussi. Alors c'est de toute bonne foi que les propriétaires et organisateurs de ces parties de « chasse » fraudent le fisc. Comment en effet pourraient-ils déclarer les gains qu'ils réalisent avec une activité illégale ? Ils n'ont pas le choix, n'est-ce pas. Sinon, pensez-bien que c'est avec grand plaisir qu'ils verseraient leur obole au percepteur. Qu'ils contribueraient au redressement économique de la France. Tout ça, c'est bel et bien de la faute de ces écolos de malheurs. Ce n'est donc que justice si on leur interdit d'accueillir les enfants sur les cols de migration.



« Coté lutte contre le braconnage, piètre tableau de chasse. Seuls deux malheureux « couillons » ont été verbalisés au cours de ces 2 mois de tirs aux pigeons »

Coté lutte contre le braconnage, piètre tableau de chasse. Seuls deux malheureux « couillons » ont été verbalisés au cours de ces 2 mois de tirs aux pigeons. Pourtant, les associations du collectif Escrinet Col Libre (CORA, FRAPNA et LPO) ont recensé des actes illégaux sur pas moins de 16 cols de migration, dont six en plein cœur de la ZICO (Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux) Escrinet ! Une des lignes de tirs de cette ZICO mesurait plus d'un kilomètre et demi ! Les pouvoirs publics ne pouvaient pas ne pas l'avoir vu. En tout cas, l'huissier de justice dépêché sur place par les associations de protection de la Nature a pu y constater un véritable massacre, les « chasseurs » tirant même au dessus de la route et récupérant leur gibier devant la voiture dudit huissier. L'officier de justice a même constaté que les gendarmes, pourtant présents, ne sont pas intervenus !... Vous avez dit justice ?... Ce mot ne doit pas exister en Ardèche. ■

Un seul être vous manque...

Du 20 au 31 mars, les délégations de plus de 150 pays étaient réunies à Curitiba (Brésil) pour la 8e réunion de la Convention sur la diversité biologique. Au cours de cette réunion, un « segment ministériel » rassemblait les Ministres de ces pays. Cette réunion était ouverte par Luiz Ignacio Lula, Président de la République du Brésil (et copain de Jacques Chirac). Mais pour la France, Nelly Olin n'a pas jugé bon de faire le déplacement. Pour ceux qui en doutaient encore, on sait clairement aujourd'hui le niveau de priorité accordé au sujet par la ministre et par le gouvernement français.
Des mauvaises langues ont prétendu que finalement, il était peut-être préférable, pour la réputation de notre pays, qu'elle ne soit pas là : Il s'agissait de discussions libres entre ministres sur des sujets importants et pas de la sempiternelle litanie de discours soigneusement peaufinés par les conseillers. On pouvait donc craindre le pire sur ce qu'elle aurait pu dire.

Enfin, notre Président à nous doit se rendre au Brésil prochainement. Il pourra donc peut-être avoir droit à un cours particulier de rattrapage par Lula et surtout sa Ministre de l'environnement, Marina Silva, qui, elle, sait de quoi elle parle. Née dans une famille pauvre d'Amazonie, récoltant le caoutchouc, analphabète jusqu'à l'âge de 16 ans, elle a toujours milité pour les droits de l'homme et pour l'écologie. Elle a été victime de la contamination par les métaux lourds (lire sa biographie, en anglais : http://www.goldmanprize.org/recipients/recipientProfile.cfm?recipientID=47; et pour ceux qui lisent le portugais, consulter son site de sénatrice http://www.senado.gov.br/web/senador/marinasi/marinasi.htm).

La Lettre d'Action Nature reviendra sur cette importante conférence mondiale dans un prochain numéro.

Ils ne sont pas fous, ces américains

Aux États-Unis plus que chez nous, écologie peut rimer avec littérature. Et quelle littérature ! Et avec pour auteurs de sacrés bonhommes d'écolos !

Tenez Doug Peacock, vétéran du Vietnam où, en tant qu'infirmier, il a vécu les pires horreurs de la guerre. Comme tant de ses concitoyens, il en est revenu marqué pour le restant de ses jours. Au point de ne trouver son salut que dans les hauts lieux de Nature sauvage, dans les déserts les plus arides, ou au plus profond de l'intimité des grizzlys. Personnage atypique dans le paysage des spécialistes du suivi de ces ours extraordinaires. Aucun protecteur de l'ours en France ou ailleurs ne peut ignorer son superbe livre *Mes années Grizzlis* (éditions Albin Michel), tout à la fois un splendide hommage au grizzly, un hymne à la naturalité (concept qui a bien du mal à pointer son nez sous nos climats) mais également cri de douleur sur la guerre et les horreurs dont sont capables les hommes.

Sur les traces de Doug Peacock, il faut absolument lire *Sur les traces des derniers Grizzlis* (éditions Hoëbeke) du célèbre écrivain Rick Bass (*Là où était la mer, Dans les Monts Loyauté, L'ermite*...). Ce livre relate trois expéditions de quelques autres allumés de Nature (dont deux avec Doug Peacock) auxquelles il a participé, à la recherche d'hypothétiques grizzlis qui auraient échappé à l'éradication dans le Colorado. Une pure merveille. Un livre dans lequel Doug Peacock est décrit comme il est réellement, et non pas comme sa modestie l'a empêché de se décrire lui-même dans son propre ouvrage. Tous leurs idéaux y sont exposés. Y compris leur projet *Round River* de formation d'étudiants à l'écologie selon les préceptes d'Aldo Léopold (*Almanach d'un Comté des Sables,* aux éditions GF Flammnarion), et les raisons qui firent qu'il ne vit pas le jour alors. Ce projet est depuis devenu réalité. Il est piloté, entre autres, par Doug Peacock et Rick Bass.

Autre auteur incontournable du *Nature Writing*, figure emblématique du combat pour la protection des déserts américains et ennemi juré des constructeurs de barrages, Edward Abbey. Il est, entre autres, l'auteur d'un célèbre roman : *The Monkey Wrench Gang,* qui s'est vendu à plusieurs millions d'exemplaires et a fait naître bien des vocations depuis 1975, date de sa parution. Dans ce livre, Edward Abbey a pris pour modèle son très cher ami Doug Peacock (encore lui !) pour en faire l'un des protagonistes principaux de ce gang.

Sous forme de romans, d'autobiographies ou d'essais, ces auteurs ont laissé des ouvrages de tout premier ordre pour qui veut se donner la peine de comprendre pourquoi il nous faut sauver coûte que coûte cette planète. ■

Bonnes nouvelles dans le monde de l'édition

Pour ceux qui sont adeptes de cette littérature, et pour tous ceux qui le deviendront forcément, une excellente nouvelle : Oliver Gallmeister vient de monter sa propre maison d'édition (Gallmeister) qui se spécialise dans les « écrits de nature » (le *Nature Writing* des anglo-saxons). A son catalogue, une nouvelle traduction de *The Monkey Wrench Gang* de Edward Abbey (voir plus haut), qui devient *Le gang de la clef à mollette*. Cet ouvrage est préfacé par Jérémiah Johnson en personne, sous son patronyme moins connu de Robert Redford...

En tout, six ouvrages pour commencer. Outre le chef d'œuvre de E. Abbey, on trouve *Vingt-cinq de ans de solitude* de John Haines, sur le Grand Nord ; le *Petit traité de Philosophie naturelle* de Katlene Dean Moore ; *Indian Creeck* de Pete Fromm ; *La rivière de sang* de Jim Tenuto ; et *Itinéraire d'un pêcheur à la mouche* de John D. Voelker (un ancien magistrat, auteur de romans policiers, qui s'est essayé à un livre à la fois drôle et beau (mais oui, c'est possible) sur la pêche à la mouche).

Et, ô plaisir suprême, Oliver Gallmeister nous promet pour l'an prochain trois versions françaises que nous sommes très nombreux à attendre. Celle du dernier ouvrage de Doug Peacock : *Walking it off.* Et deux romans de Edward Abbey : *Hayduke lives !* qui est la suite du *Gang de la clef à mollette*, et *Fire on the Mountain*.

Nous ne pouvons que féliciter ce nouvel éditeur pour ses choix qui nous emballent, et lui souhaiter bonne chance et surtout beaucoup de réussite. Et à vous : bonnes lectures ! ■

Editions Gallmeister :
http://www.gallmeister.fr/



S'il a échappé de peu à l'inscription sur la honteuse liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles, le blaireau jouit du triste privilège d'un statut sur mesure. Il est gibier, au même titre que le lapin, le cerf ou le pigeon. Et il « bénéficie », pour son plus grand malheur, d'une période de chasse complémentaire qui débute en mai pour aller jusqu'à l'ouverture générale de la chasse. Ce qui ne lui laisse que quelques semaines de répit.

Cette période complémentaire, régulièrement combattue par la quasi-totalité des représentants associatifs au sein des Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage, est systématiquement accordée aux fédérations de chasse pour lutter contre les « très nombreux dégâts » que cause cet animal, et qu'une période de chasse trop courte (sic !...) ne permet pas de limiter. Aussi, la période complémentaire s'est généralisée à la quasi-totalité des départements français. Et du coup, le nombre d'équipages de déterreurs (seul mode de chasse autorisé pendant cette période) croît de façon impressionnante.

Cependant, ce n'est pas pour lutter contre des dégâts qui seraient insupportables à une quelconque activité économique qu'une demande d' « ouverture exceptionnelle de la chasse sous terre du blaireau » a été déposée auprès des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt de l'Allier et du Cher, mais pour organiser un concours de déterrage. Et un concours international, s'il vous plaît.

Or, si d'aucuns peuvent partager peu ou prou l'esprit de « gestionnaire de la faune sauvage » mis en avant par les associations de chasse, force est de reconnaître que dans le cas présent, il n'en est pas question du tout. Il ne s'agit que d'un simple concours pour faire acculer des blaireaux au fond de leur terrier par des fox et autres chiens terriers, pendant que leurs maîtres, toutes pioches devant, déterreront le dangereux animal. Voilà un exploit sportif qui mérite en effet que l'administration française accorde à l'association des amis du Rallye des Mailleries toutes les autorisations nécessaires à cette délicate festivité, laquelle se déroulera dans des communes du Pays de Tronçais du 25 au 28 mai prochains.

Les blaireaux apprécieront sûrement. ■

Association Loi 1901en date du 07.06.2000 - Réf n° 0031004522



Saint Bonnet Tronçais, le 11 janvier 2006.

N/Réf : AARM/JLG-MM/01.2006
OBJET : Organisation du championnat International de déterrage A.D.D./A.F.E.V.S.T. 2006

Dossier suivi par : M. Mouguin

A
Monsieur le Directeur
D.D.A.F. du Cher
Service Chasse / Environnement
Centre Administratif Condé
18013 BOURGES Cédex.

A l'aube de l'an 2006, permettez moi tout d'abord, de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous.

Ensuite, je me permets de vous écrire en tant que Président d'une petite association locale Bourbonnaise de déterreurs.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que notre candidature a été retenue pour organiser ***le Championnat International de "Chasse sous terre" qui se déroulera, pour la première fois, à Saint Bonnet Tronçais (03) du 25 au 28 mai 2006.***

Soutenu par nos associations nationales ADD/AFEVST, nous recevrons une trentaine des meilleurs Equipages Internationaux qui comptabilisent pas moins trois cent hommes et femmes, accompagnés d'une centaine de chiens de race parmi les meilleurs.

Ce championnat se déroulera donc, les trois premières journées, sur des territoires de l'Allier(03) et du Cher(18).
Le siège de ces activités sera « La ferme de l'étang » à St Bonnet Tronçais -03360-.

Conformément à *l'arrêté ministériel* du 21.01.2005 *(JO n°34 du 10.02.2005)* fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse (article 2), nous sollicitons une autorisation pour l'organisation de cette manifestation.

Type de manifestation	Championnat annuel de vénerie sous terre
Lieux	les communes du "pays de tronçais", pour l'allier Des communes des massifs cynégétiques 15-14 et 24, pour le Cher.
Dates	Jeudi 25 au dimanche 28 mai 2006.
Conditions	Déterrage de blaireaux et renards sur terriers naturels en territoire ouvert et conformément à la réglementation en vigueur de la vénerie sous terre. (AM du 18.03.1982)
races	Chiens de race du sixième groupe dit "terrier". (fox, teckel, jadg

Il est à noter, que ces actes de chasse ne seront effectués uniquement avec l'accord (délégation) des propriétaires terriens et/ou détenteurs du droit de chasse pour cette occasion

De plus, il est à noter que l'AP d'ouverture de la chasse 2005/2006 dans le Cher (art. 1.4) ne prévoit que les samedi, dimanche, lundi et jours fériés (du 15.05.06 au 15.09.06) pour l'exercice de la vénerie sous-terre.
A titre exceptionnel, nous souhaiterions pouvoir bénéficier du vendredi 26 mai 2006 pour effectuer ce concours sur les communes du Cher pré-citées.

Dans l'attente de vous lire et demeurant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.